

Plateforme réformiste au sein du PS Suisse

Bulletin d'information no. 2 / 2018

Cher Matthias Manz



Faire un don de 50 francs pour la plateforme réformiste !

Vous lisez en ce moment même la seconde édition de notre bulletin d'information sur votre écran. Notre objectif est de vous tenir informés des activités de la plateforme. Le thème principal de la présente édition est **une réflexion sur la politique de sécurité**. Un groupe de travail au sein de la plateforme réformiste du PS s'est consacré à cette thématique en adoptant une démarche pragmatique et en faisant fi des préjugés. C'est ainsi que nous abordons de front les thèmes controversés comme par exemple l'acquisition de nouveaux avions de combat.

La Jeunesse socialiste suisse (Juso) a lancé **une initiative populaire visant l'imposition supplémentaire de 50% des revenus de capitaux supérieurs à 100'000 francs**. La plateforme réformiste s'oppose à cette initiative injuste car elle n'affectera guère la tranche de population des « super-riches » visés par la Jeunesse socialiste, mais surtout la classe moyenne et, en particulier, les petits entrepreneurs du secteur des PME. Une telle initiative va à l'encontre de nos principes qui visent à combattre les privilèges fiscaux et à imposer les contribuables en fonction de leur capacité économique. L'initiative de la Jeunesse socialiste remet en cause la stratégie poursuivie jusqu'ici par le PS. Dans le présent bulletin, nous expliquons en détail les raisons de la nocivité de cette initiative populaire.

J'aimerais saisir l'occasion de remercier mes collègues Pascal Vinard (Courtepin) et Stefano Malpangotti (Bellinzona) pour la traduction de l'ensemble des textes en français et en italien. Je suis fier qu'il nous est maintenant possible de disposer d'un site internet trilingue!

Même si notre travail pour la plateforme réformiste repose sur le bénévolat, il n'en demeure pas moins que nous devons faire face à différents frais, par exemple pour réactualiser périodiquement les contenus du site internet, et par conséquent, nous avons besoin d'un socle de financement. Parallèlement, nous tenons à maintenir la gratuité d'accès à la plateforme. Pour ces raisons, nous serions très heureux de pouvoir compter sur le soutien financier volontaire du plus grand nombre possible de nos sympathisantes et sympathisants. En cliquant sur le lien ci-après, vous pouvez nous adresser un **don de fr. 50** (il va de soi que des montants supérieurs ou inférieurs sont également bienvenus). Dès réception de votre volonté de soutien, nous vous transmettrons sans délai un bulletin de versement.

[Aller vers le formulaire pour faire un don](#)

Grand merci !

Daniel Jositsch, Conseil aux Etats, Stäfa ZH



Seul un Etat sûr est en mesure de protéger les plus faibles

De Chantal Galladé, Conseillère nationale, Winterthur

„... car sans sécurité il n’y a pas de liberté“ – cette citation de l’humaniste et politicien Wilhelm de Humboldt reste d’actualité et ceci surtout dans la perspective sociale-démocrate. Dans un Etat peu sûr, ce sont toujours les plus faibles qui ressentent en premier et de manière forte les conséquences de l’insécurité.

La politique de sécurité doit être repensée, adaptée à l’époque actuelle et axée sur les dangers actuels et futurs. De plus, la sécurité est une thématique nécessitant une approche pluridisciplinaire. Les questions de sécurité englobent autant l’éducation que l’écologie, la politique de paix que l’urbanisme. Une politique de sécurité intelligente est par essence globale et doit porter autant sur le caractère préventif que répressif.

Le parti socialiste a traditionnellement de la peine à se consacrer (sereinement) à la politique de sécurité, que ce soit dans sa dimension générale ou son volet répressif. Cette attitude donne l’impression aux victimes ou aux personnes qui se sentent menacées d’être abandonnées (par le parti). Le même phénomène se constate en matière de politique de défense du PS.

La plateforme réformiste plaide pour un mix en matière de politique de sécurité comportant autant les volets prévention que répression. En outre, notre plateforme s’engage pour le maintien de l’armée.

Les forces réformistes au sein du PS sont convaincues qu’une réforme de l’armée constitue une voie raisonnable pour renforcer notre sécurité. Dans ce cadre, la priorité doit être accordée aux moyens visant à combattre les dangers les plus probables. En bref cela signifie qu’il s’agit de privilégier les moyens cybernétiques plutôt que les chars d’assaut. Cela dit, l’acquisition d’un nombre raisonnable d’avions de combat pour des missions de police du ciel et de protection aérienne est nécessaire pour assurer le fonctionnement d’une armée moderne. En outre, autant dans le domaine militaire qu’en matière de sécurité civile, il est essentiel de renforcer la coopération internationale. Le futur de la lutte contre la criminalité réside dans une coopération internationale renforcée et certainement pas dans l’isolationnisme.

La sécurité intérieure doit être renforcée par une présence policière appropriée là où cela s’avère nécessaire. Ceci passe par une augmentation des effectifs policiers dans les secteurs où le besoin s’en font le plus sentir. Pour ce faire, l’accès à la formation de policier doit être ouvert aux détenteurs de permis d’établissement C. De plus, il est important que les policières et policiers soient mieux protégés dans l’exercice de leur fonction souvent exigeante, y compris en adaptant certaines dispositions du droit pénal.

Il convient aussi de renforcer l’accent sur les victimes et leur protection. C’est à elles que doit être apporté tout le soutien possible. Dans ce cadre, l’échange des données doit être amélioré afin que la protection des données ne rime pas avec la protection des délinquants. Dans le même ordre d’idée, il conviendra d’augmenter les seuils définis actuellement dans le droit pénal en matière de délits sexuels, notamment en ce qui concerne les viols et les actes d’ordre sexuel avec des enfants.

C’est sur la base de ce type de **revendications et propositions de politique de sécurité et de défense** que les membres de la plateforme réformiste veulent relancer le débat au sein du PS. Celui-ci est actuellement bloqué et crispé par des positions idéologiques. Nous voulons également renforcer les forces pragmatiques œuvrant à redéfinir la politique de sécurité. Nous sommes persuadés qu’au moins un certain nombre de nos propositions trouveront l’adhésion jusqu’au centre de l’échiquier politique et qu’un PS pragmatique, affichant son leadership sur ces questions, sera en mesure de construire des majorités en faveur des réformes (nécessaires) au lieu d’abandonner, comme c’est le cas actuellement, ces thèmes à des majorités qui pensent en termes archaïques de réduit national (Reduitdenken) ou qui préconisent un Etat exclusivement répressif, sans volet de réinsertion sociale.

8 thèses et revendications concernant la sécurité publique

Extrait de la **Prise de position „Sécurité publique“** de la Plateforme réformiste au sein du PS Suisse (23 thèses et revendications)

Postulats de base

2. Equilibre entre prévention et répression

Le maintien de la sécurité publique se base sur des éléments autant préventifs que répressifs. En outre, la répression se doit de comporter également un volet préventif. Ceci afin de décourager toute tentative de récidive de la part des délinquants. La répression doit de plus être en phase avec l’exigence de la population de voir prononcées des peines justes. Il s’agit dans les faits d’accorder le droit pénal avec les sentiments de justice et d’équité de la société moderne.

Prévention

4. Maintenir un haut niveau de présence policière

La présence policière agit de manière préventive et donne à la population un sentiment de sécurité. La situation est très différente d’un

canton ou d'une région à l'autre. Par conséquent, la présence policière doit être renforcée là où cela est nécessaire. De plus, l'accès aux corps de police doit être ouvert aux personnes qui ont grandi en Suisse et qui disposent d'une autorisation d'établissement C.

6. L'échange d'informations passe avant la protection des délinquants

L'échange d'informations joue également un rôle important dans le cas de violences domestiques et d'abus sexuels. Il est par conséquent important d'assouplir les dispositions en matière de protection des données afin que les informations puissent circuler plus facilement entre autorités et cantons.

Les victimes de délits graves et d'agressions sexuelles ont le droit d'être informées de la mise en liberté de leur agresseur.

7. Moderniser les systèmes de surveillance et d'enquête judiciaire

La poursuite pénale doit disposer de moyens étendus et modernes de lutte contre la criminalité. Ceci concerne en particulier la surveillance du trafic internet. Les moyens de surveillance peuvent cependant faire l'objet d'abus. Afin de les éviter, le moyen le plus sûr est d'édicter des dispositions légales claires et de veiller à leur application stricte par des instances indépendantes. En revanche, restreindre les moyens d'investigation à disposition des autorités pénales est une mauvaise solution.

En cas de délits graves perpétrés par des auteurs inconnus il doit être possible de recourir au séquençage ADN de caractéristiques personnelles (phénotypes comme les yeux, la peau et la couleur des cheveux).

Poursuite pénale

9. Appliquer les dispositions pénales, les étoffer dans le cas de délits sexuels

Après chaque cas de délit grave (crime violent ou sexuel), l'appel de la rue en faveur de punitions plus dures se fait entendre. L'arsenal judiciaire existant est satisfaisant. Ceci dit, deux tendances sont reconnaissables: d'un côté les peines prononcées dans un grand nombre de délits n'exploitent que la moitié la plus clémente du cadre légal et, de l'autre côté, même les délits graves sont sanctionnés par des peines avec sursis partiel ou complet.

Rien qu'en appliquant les mesures appropriées basées sur le droit actuel, il serait possible d'enrayer la dérive constatée. Une adaptation du cadre légal devient nécessaire quand les peines appliquées sur la base du droit actuel le sont de manière trop indulgente. Si la peine minimale prévue ne correspond pas au cas le plus soft envisageable, il y a problème. Ceci se constate notamment en matière de délits violents et sexuels. Dans le cadre de l'harmonisation des peines, l'objectif est de rehausser les limites inférieures du cadre pénal pour délits violents et sexuels, en particulier en ce qui concerne les agressions sexuelles, les viols et les actes sexuels impliquant des enfants.

De plus, le législateur est prié d'énoncer des prescriptions plus contraignantes en matière d'application des peines. Celles-ci sont actuellement en grande partie laissées à la libre appréciation des juges. Les dispositions plus contraignantes porteront par exemple sur l'obligation faite aux juges de motiver leurs jugements de manière plus étayée en cas de décision clémente, n'exploitant que la moitié inférieure de leur marge d'interprétation ou sur la possibilité de circonscrire les peines clémentes aux cas effectivement légers.

Défense nationale

16. Un effectif de l'armée limité à 80'000 soldats est suffisant

L'effectif de l'armée doit être ramené à 80'000 actifs. Cette diminution est à compenser par une meilleure formation et une attractivité améliorée du service militaire obligatoire. L'armée de milice doit miser sur la diversité et prendre des mesures actives afin de rendre le service militaire attractif pour les femmes.

Le Corps des gardes-frontière doit obtenir des ressources personnelles supplémentaires. En cas de situations exceptionnelles (par exemple un afflux important de réfugiés), le Corps atteint rapidement ses limites en personnel. Or, suffisamment de ressources sont importantes pour notre sécurité afin que des personnes bien formées soient engagées sur nos frontières et qu'elles soient capables d'effectuer des contrôles dans les zones limitrophes. L'autre raison est que, parmi le nombre de réfugiés légitimes, se cache toujours un petit nombre de personnes aux intentions douteuses (terroristes, éléments radicalisés sur le chemin du retour, etc.).

17. Achat de 30 nouveaux avions de combat

La police de l'air et la protection de l'espace aérien font partie des tâches de l'armée qui sont à honorer 24 heures sur 24. La population doit pouvoir se prononcer sur le fond sur les thématiques de protection de l'espace aérien et de l'achat d'avions de combat.

La plateforme réformatrice au sein du PS soutient l'achat d'un maximum de 30 nouveaux avions de combat. Ceux-ci sont à acquérir dans le cadre du budget ordinaire et doivent correspondre à une flotte unique. Cet approvisionnement doit être soumis au référendum facultatif. La procédure d'approvisionnement doit commencer maintenant et doit être achevée d'ici à 2030. Dans l'intervalle, il s'agira de mettre à niveau la flotte des FA-18 et d'assurer leur engagement.

La défense de l'espace aérien est à organiser de manière coordonnée avec les pays limitrophes. Une coopération renforcée est souhaitable, pour autant que les principes d'indépendance et de neutralité soient sauvegardés, notamment afin de garantir la pérennité d'une politique étrangère active.

18. Une nouvelle priorité: la cyberdéfense

La cyberdéfense doit devenir une priorité de défense nationale. Il est nécessaire d'y consacrer des moyens plus importants dans le cadre du budget ordinaire de l'armée. Au contraire de la situation actuelle, il convient de définir un département en charge de cette thématique. C'est, en l'occurrence, le rôle du DDPS. De plus, il est nécessaire de renforcer la collaboration internationale dans ce domaine.



Bas les pattes : Evitez cette initiative à 100% à côté de la plaque !

De Matthias Manz, Aarau

La jeunesse socialiste suisse (JUSO) a lancé le 4 octobre dernier une initiative fédérale portant le titre racoleur « alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (Initiative 99%). Qui est contre une taxation fiscale plus équitable et une distribution plus juste des fruits de la prospérité ? À peine dix jours après le lancement de l'initiative, l'assemblée des délégués du PS Suisse décida également de la soutenir et ceci à une forte majorité et malgré la **résistance** de la plateforme réformatrice.

Au lieu de se laisser instrumentaliser de manière précipitée, le PS Suisse aurait mieux fait d'y regarder à deux fois. En effet, cette initiative ne réclame ni plus ni moins que « les revenus du capital supérieurs à un seuil à définir dans la loi soient imposés à un taux de 150%. » Or, les initiants ont fixé le seuil déclenchant la surtaxe à Fr. 100'000. Sur cette base, un revenu du capital de par exemple Fr. 250'000 serait taxé comme s'il correspondait à un revenu de Fr. 325'000. Il en résulte une pénalité d'environ 40%.

Les initiants et le PS Suisse font valoir que cette initiative vise les « super-riches » de notre pays et qu'elle est destinée à lutter contre les inégalités en matière de fortune. Il est vrai qu'il est nécessaire de prendre des mesures afin d'améliorer l'équité fiscale. Les privilèges en matière d'imposition des dividendes doivent être supprimés tout comme il est nécessaire d'imposer les gains de capital actuellement libres d'impôt (cela dit, en appliquant un taux de 100% et certainement pas de 150% !).

L'initiative de la jeunesse socialiste passe à côté de la cible visée. Examinons ensemble ce que cette initiative populaire implique dans les faits :

- **Cette initiative produit de nouvelles inégalités** et détruit les arguments les plus efficaces contre les privilèges fiscaux dont dispose le PS. Ceux-ci se basent sur le principe de la taxation en fonction de la capacité économique. Or, l'initiative produit une inégalité de traitement frappante puisque des personnes aux revenus identiques seraient traitées de manière inégale : alors que l'une serait taxée à un taux «normal» (en cas de revenus correspondant à un salaire), l'autre devrait s'acquitter d'une surtaxe de 50% (si les revenus proviennent d'un patrimoine). Où se trouve donc l'égalité prônée par l'initiative ?
- **Cette initiative frappe surtout les propriétaires de PME ainsi que les professions indépendantes** : Ces personnes constituent leur prévoyance vieillesse en acquérant par exemple un immeuble locatif pour une somme entre 3 et 5 millions de francs qu'ils rembourseront progressivement, ou encore en vendant leur entreprise afin de pouvoir vivre, après leur retraite, des revenus du capital ainsi constitués. S'agit-il là des super-riches que le PS veut punir ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une politique économique aberrante ?
- **Cette initiative touche l'ensemble de la classe moyenne** : Ainsi, les employés qui, au moment du départ à la retraite, veulent retirer une partie de leur avoir vieillesse, par exemple un capital de Fr. 500'000, vont devoir payer au fisc une somme équivalente à un capital de Fr. 700'000. La plus-value fiscale peut même atteindre 80 % du fait de la progression à froid. Est-ce à cela que ressemble l'équité fiscale ? S'agit-il là des „super-riches“ contre lesquels le PS, dans le sillage de la jeunesse socialiste, entend lutter ? Certainement pas ! Donc, non merci !

Pour toutes ces raisons, la plateforme réformatrice vous conseille de ne pas signer l'initiative 99%. Donc : bas les pattes!



Cinq questions à...

... Regula Nebiker Toebak, Liestal

1. Y a-t-il eu un déclencheur qui a fait que tu te sois engagée auprès de la plateforme réformiste du PS et si oui, lequel?

Ces dernières années, le PS a souvent payé le prix fort d'une politique qui, sur la base des majorités en présence, ne devrait pas lui être reprochée. Les axes politiques du PS sont perçus par un grand nombre d'électrices et électeurs de la classe moyenne comme trop radicaux. Cela a pour conséquence que ces personnes ne votent pas pour notre parti alors que leurs intérêts seraient mieux défendus par le PS.

Qu'il y ait des courants de pensée dans un grand parti comme le PS me paraît parfaitement normal. Ceci dit, dans les exécutifs, les membres du PS doivent disposer de la latitude nécessaire afin de construire et de soutenir des coalitions politiques et des compromis permettant d'obtenir des solutions soutenues par une majorité. Des positions trop radicales mènent tout droit à l'échec.

Pour autant, je ne trouve pas que l'initiative 99% est radicale. A mon avis, elle constitue une base de réflexion importante afin de construire un système fiscal plus équitable, même si je trouve le titre trop racoleur.

2. Qui est ton modèle en politique et pourquoi?

Judith Stamm car son indépendance, également par rapport à son parti, faisait preuve d'un très haut niveau de crédibilité.

3. Quelles sont les cinq valeurs qui te paraissent les plus importantes?

Humanité, égalité, indépendance, liberté, sécurité.

4. Quelle est ta question la plus importante par rapport au futur?

Comment faire pour en finir avec les guerres et la misère dans le monde?

5. Quelle fut la plus grande surprise de ta vie politique (positive ou négative)?

Le refus de l'EEE et le succès bien trop durable de l'UDC.

Si vous ne voulez plus recevoir nos e-mails (info@reform-sp.ch), vous pouvez vous désabonner **ici** sans frais.

info@reform-sp.ch